



Épigraphes (Suite 4)

Après avoir analysé les épigraphes les plus mystérieuses qui s'affichent sur trois maisons de Mosset nous nous intéresserons maintenant à des épigraphes plus simples mais plus chargées d'histoire comme celles de l'église du village. La plus visible et la plus accessible est à gauche, avant la porte d'entrée, au-dessus du banc de pierre.

1747

La structure générale de l'église actuelle date de 1747 comme le laisse penser cette épigraphe et comme le confirme le texte que nous a laissé **Joseph Sobra**, curé de Mosset de 1862 à 1866. « *L'église paroissiale des saints Julien et Basilice de Mosset, qui fut commencée à la fin du XV^e siècle, c'est à dire à peu près vers l'an 1480, n'a été entièrement terminée qu'à la fin de l'année 1746, par le sanctuaire qui a été le couronnement de l'édifice. Le bon curé **Portell** eut le bonheur d'achever l'œuvre qu'avait entreprise et poursuivie, avec zèle sans aucun doute, ses prédécesseurs pendant 266 ans. Le jour de l'inauguration du sanctuaire, le 25 décembre 1746, le curé **Portell**, autorisé par l'ordinaire du diocèse, en fit la bénédiction, et après la grande messe chanta un *Te Deum*¹ d'action de grâces. C'est lui-même qui nous apprend cette heureuse circonstance comme on le lit dans une note² ».*

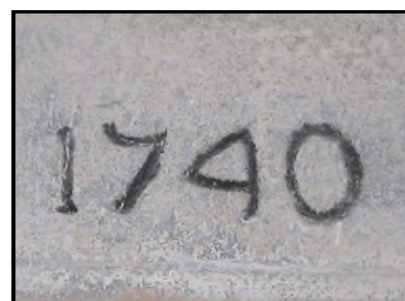
D'autres épigraphes ornent l'église. La plus ancienne 1632 au dessus de la porte d'entrée du clocher. Sa superstructure aurait été achevée beaucoup plus tard, en effet, on peut lire 1736 à côté de du pin sylvestre. Enfin sur le linteau de la sacristie figure 1740.

Église Saint Julien et Sainte Basilice.

On connaît plusieurs saints portant le nom de Julien. Le plus célèbre dans les Pyrénées Orientales est Saint Julien, époux de Basile : « *tous deux ont refusé de consommer leur mariage et sont partis évangéliser les païens, ce qui a valu à Julien de mourir dans d'affreuses tortures*³ ».

Avant la Révolution les registres paroissiaux sur lesquels étaient enregistrés les sacrements de baptêmes, mariages et décès - ce que les généalogistes appellent les BMS - indiquaient explicitement que la cérémonie avait eu lieu dans l'église Saint Julien et Sainte Basile. Depuis quelques dizaines d'années l'épouse restée vierge est oubliée. Seul Saint Julien a subsisté mais, mesure compensatoire, son auréole s'est étendue sur l'actuelle place communale qui est devenue « Plaça San Julia ».

Le patronyme **Julia** est à Mosset assez courant : on le rencontre plus de 55 fois depuis 1600. Il est encore plus fréquent comme prénom soit



sous sa forme catalane de Julia ou française de Julien : il apparaît 240 fois !

Les **Baselice**, par contre, sont typiquement absentes. Les filles de Mosset n'avaient pas, par nature, la vocation de la Sainte. Deux exceptions cependant :

- **Françoise Baselice Antoinette Thérèse Bazinet** (1875-1968) dite « La Bonaure » mais qui se faisait appeler **Thérèse** et qui a eu 2 enfants, dont l'un **Jean** est le père de **Jean Louis Bataille**.

- **Marie Basilisse Marguerite Respaud** (1822-1861), épouse de **Jean Dimon** et qui, elle, a eu 4 enfants.

Avant 1747 (4)

L'église primitive de Mosset était située sur le versant droit de la Castellane entre Corbiac et le mas Saint Julien. Elle est mentionnée pour la première fois en 1204. Un premier édifice lui a succédé avant 1400 à l'emplacement de notre église actuelle mais probablement dans des dimensions beaucoup plus réduites. A partir de 1480 sont menés des travaux de restauration qui se poursuivent à partir de 1632 en travaux d'agrandissement.

L'église actuelle peut recevoir 280 personnes.



François Porteil curé de Mosset de 1734 à 1777

Nous avons vu que le curé **François Porteil**, 12 ans après son arrivée à Mosset, bénissait le jour de Noël le sanctuaire. Outre la fin des travaux de l'église, on lui doit en particulier le vieux cimetière, en haut du Carrer del Trot, près du Portal de França, le presbytère à côté de l'église, la mise en place d'une confrérie et enfin la rénovation de la Capelleta. C'était un bâtisseur, ce qui valut à cet enfant de Mosset le titre de « **Grand Porteil**. »

Le cimetière

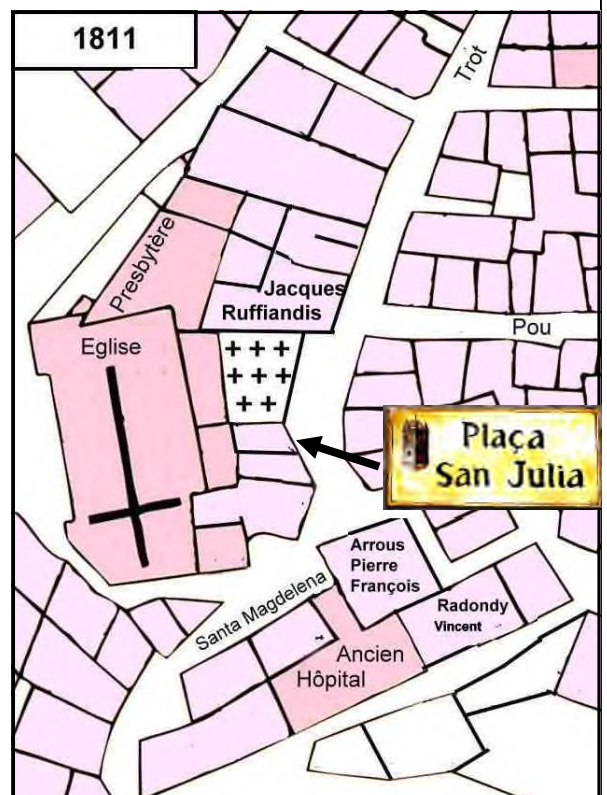
« *Le premier acte de son administration fut de faire interdire le cimetière paroissial comme insuffisant pour la population. La désignation d'un terrain pour un nouveau cimetière traînant en longueur, les inhumations avaient lieu dans (5) l'église, moyennant une somme assez considérable. Les pauvres ou ceux qui ne voulaient point donner cette somme transportaient, furtivement, les corps des membres de leur famille au cimetière des religieux de Corbiac. Enfin, le 7 novembre 1738, le curé eut le bonheur de mettre fin à tout ce qu'il y avait d'anormal en bénissant le cimetière du Portal de France² ».*



La place Saint Julien ancien cimetière

Le cimetière devant l'église fut maintenu jusqu'en 1831. L'emplacement devint alors place publique mais ses dimensions étaient beaucoup plus réduites que celles de la place actuelle. Le plan ci-contre de 1811 montre qu'elle était en-serrée entre deux verrous : en aval par les maisons **Radondy** et **Arrous**, en amont par la maison **Jacques Ruffiandis** laquelle s'étendait de la boulangerie actuelle au bas du Carrer del Pou. Alors que la route de Prades arrivait au bas de Mosset en 1876, le verrou aval sautait en 1883 et le verrou amont en 1893. Ces deux trouées mettaient fin à la traversée de Mosset par l'ancien chemin royal. Mais si alors la place prenait sa configuration actuelle, la route jusqu'au col de Jau ne fut terminée que dix ans plus tard⁶.

Le transfert de cimetière en place publique ne se fit pas sans remous. En 1837 l'abbé **Denis Fuix**, curé de Mosset de 1836 à 1856, intervient auprès de l'évêque de Perpignan : « *Il existe à Mosset une enceinte en face de l'église close jusqu'en 1831. Les murs furent abattus par ordre de l'autorité locale (Le maire est **Lavila**) sans autorisation préalable. Cette petite enceinte, dis-je, jusqu'à cette époque respectée, comme ancien cimetière et contenant encore les restes des*



ancêtres de Mosset, est devenue la place des danses ; aujourd'hui, outre cela, on vient d'affirmer sans autorisation préalable encore, un patio, ci-devant maison commune, attendant à l'église, pour servir de magasin de minerai, qui n'a d'autre espace, ni entrée qu'en traversant le dit cimetière.

Cet abus est d'autant plus pénible qu'il empêche les fidèles de se rendre à l'église pour prier, entrave certaines cérémonies intérieures, l'administration des sacrements et autres, trouble enfin l'exercice des fonctions dans l'intérieur de l'église de sorte qu'on entend souvent les mille abominations pendant la célébration du sacrifice de la messe et il ne peut en être autrement, puisque quelques fois cette enceinte contient 50 à 60 bêtes de somme qu'on tient là comme dans une écurie, qu'on charge et décharge à la fois, barrant absolument le passage de l'église et de la curiale, trafic qui commence à 8 heures et se prolonge jusqu'à 5 heures du soir⁴».

La réponse de l'autorité départementale fut la suivante : « ... le local attendant à l'église et servant d'entrepôt pour du minerai, est en la possession de **Monsieur Matheu** (1784-1850) par suite d'un bail à ferme qui doit avoir son exécution. J'ai recommandé qu'il fût invité à user de son bail, de manière à ne pas troubler les cérémonies de l'église. Vous jugerez, Monseigneur, que la persuasion doit tout faire dans cette circonstance. Le fermier est dans son droit.

L'autorité locale a fait connaître que l'ancien cimetière est devenu place publique par suite de la démolition du mur qui le séparait de la rue. Cette démolition eut lieu en 1831 et alors, moins encore à présent, la loi n'empêchait point que l'ancien cimetière ne reçut cette destination. Il est à regretter seulement qu'en faisant de ce local un lieu d'amusement, les habitants de Mosset aient témoigné si peu de respect pour les restes de leurs ancêtres⁷ ».

Le presbytère

« Un an après avoir donné une demeure convenable aux morts, le Curé **Portell** pensa à se loger lui et ses successeurs, d'une manière commode. Il paraît qu'il n'y avait jamais eu à Mosset de maison curiale ; il y avait bien une maison qu'on appelle encore (en 1867) "l'abbadie" où logèrent un certain nombre de prêtres, vivant anciennement en communautés, mais de presbytère proprement dit, il n'y en avait pas. La bénédiction de la première pierre du presbytère actuel eut lieu le 20 mai 1739³ ».



Confrérie du Très Saint Sacrement

« Le bon curé **Portell**, qui tout en travaillant à l'embellissement de son église tenait beaucoup à la sanctification de ses ouailles, obtint de Sa sainteté le Pape Clément XIII, la première année de son pontificat, en 1758, un bref pour ériger la **Confrérie du Très Saint Sacrement** dans l'église de Mosset. Ce Bref, approuvé par Monseigneur l'Évêque, fut publié le 16 octobre de la même année et aussitôt mis en exécution. Il est très probable que nos quarante heures actuelles nous viennent de cette confrérie, quoiqu'il n'en soit pas fait mention parmi les fêtes dont nous parle le règlement de cette confrérie³ ».



La Capelleta

« Les ravages du temps donnèrent un nouvel aliment au zèle pieux du bon curé **Portell**. La chapelle de la Conception de la Vierge Marie ou chapelle dels Vedrinyans, était probablement tombée en ruines. Le curé la releva, la bénédiction fut faite le premier mai 1766, par le Révérend **Thomas Tolra**, prêtre curé de Molitg et officiel du Conflent. Le 9 janvier 1769, le curé dote cette petite chapelle d'une cloche, qu'il bénit le même jour. Aujourd'hui (1863), cette chapelle est encore debout, après avoir servi pendant un certain temps de grenier à foin. Elle fut restaurée en 1857, par les soins du curé **Iglesis**. On y célébra le service divin pendant le temps qu'on refit la voûte de l'église paroissiale. La cloche bénite par le curé **Portell** en 1769, fut détruite en 1793. Depuis il n'y en a plus eu² ».



La pierre tombale

« Le bon curé **Portell** touchant à la fin de sa carrière sacerdotale si bien remplie avait pensé à préparer le lieu de son repos. A cet effet il fit tailler une pierre tombale où il fit graver cette inscription : « D.O.M. HIC JACER RT FRANCISCUS PORTELL RECTOR ». Apparemment il avait lui-même dési-

gné le lieu de sa sépulture. Sa mort arriva le 17 août 1777. Et après avoir brillamment administré la paroisse pendant le long espace de 45 ans on l'enterra, non pas sous la pierre tombale portant son nom et placée au pied du sanctuaire, qu'il avait eu le bonheur de construire, mais au cimetière sans aucune marque distinctive. L'acte de sa sépulture nous fait connaître le peu de reconnaissance de ceux qui présidèrent à ses funérailles. Sur cette terre, le jeune prêtre qui avait tant désiré occuper la paroisse de Mosset, qu'il a illustrée par son administration, n'obtient, vieillard à 84 ans, de ne pouvoir se reposer de ses longs travaux sous la pierre qu'il avait préparée lui-même. Espérons qu'au ciel le prince des pasteurs a mieux apprécié son zèle et ses efforts² ».

Les curés Porteil

Comme les **Arrous**, **Ruffiandis**, **Garrigo** et d'autres les **Porteil** sont issus des familles les plus anciennes de Mosset. Cette branche des **Porteil** appartenait à la classe moyenne ; ils étaient brassiers, cordonniers, voituriers. Ils ont donné à Mosset 4 prêtres entre 1734 et 1808 dont 2 ont été curés de la paroisse.

1 - **Francisco Porteil**, le **Grand Porteil** dont nous avons parlé.

Il est né à Mosset le 28/09/1692. Il est le fils aîné de **Francesh Porteil** (1668-1730) et de **Magdalena Laplassa**. Jeune vicaire à Mosset en 1718 au décès du curé **Joseph Prats**, il assure l'intérim pendant quelques mois jusqu'à l'arrivée du successeur **Thomas Ficat** lequel, voyant en lui un concurrent puissant, le fit muter à Serdinya dont il fut le curé de 1721 à 1734, date de sa nomination à Mosset.

2 - Son frère, **Joseph Porteil** (1708-1779), vicaire de Mosset entre 1732 et 1779, dont on sait peu de choses.

Tous deux n'ont pas connu la Révolution et n'ont donc pas eu, en septembre 1792, à prêter serment en ces termes : *"haine à la royauté et à l'anarchie, attachement à la fidélité, à la République et à la Constitution"*, serment qui les soustrayait à l'autorité du pape.

Ce ne fut pas le cas pour leurs deux autres parents : **Etienne et François**.

3 - **Etienne Porteil** (1746-1808), neveu des précédents, « jeune prêtre rempli d'ambition, devenu grâce à l'appui de son oncle, bénéficiaire de Millas, il prête serment à la Constitution et s'y conforme. Il meurt le 2 novembre 1808, probablement après être rentré dans le sein de l'Eglise, que son ambition lui avait fait renier² ».

4 - **François Porteil** (1738-1826), cousin éloigné des précédents, est vicaire de Mosset en 1765, curé plébain de Conat de 1767 à 1776. Il passe ensuite à la paroisse de Villefranche. Après 10 ans d'exil en Espagne à l'époque de la Révolution, il revint en 1801 reprendre sa paroisse.

En 1804, lors de la restauration du culte catholique en France quand les évêques instituèrent des curés dans les paroisses de leurs nouveaux diocèses, **François Porteil** fut, bien entendu, préféré à **Etienne**, « son ambitieux et peu consciencieux parent pour occuper légitimement le poste de Mosset » et y fut nommé curé desservant. « Homme d'un certain savoir, mais appartenant à une famille qui n'était point des plus notables, **François Porteil** fut, par une intrigue ou une certaine coterie, forcé d'abandonner en 1808 son poste en faveur de son vicaire de Mosset **Climens**. Il fut nommé curé desservant de Finestret, » où il mourut en 1826.

Jean Parès

1. Te Deum : Sous l'Ancien Régime, on chantait le "Te Deum" au couronnement d'un Roi, mais aussi au sacre d'un évêque, à la consécration d'une vierge, à la canonisation d'un saint et à la publication d'une paix conclue ou d'une victoire.

2. Archives de la mairie de Mosset - Liste des curés et des vicaires de Mosset.

3. Jean Josti

4. Mairie de Mosset - Service de l'inventaire de la région Languedoc Roussillon.

5. Remplacer « dans l'église » par « dans le cimetière », le rédacteur a considéré que le cimetière fait partie de l'église

6. JDM N° 25 - De l'ancien chemin royal aux actuelles départementales 619 et 14 de Jean Llaury

7. Bibliothèque du diocèse - Mosset - Doc. 9 et Doc. 10.

